



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA MUTUALISATION INTERMINISTERIELLE

# *Recueil*

# *Des Actes Administratifs*

**RECUEIL spécial 2012-K du 04 mai 2012**

**La version intégrale du recueil est consultable**

- sur support papier dans le hall d'accueil du public en préfecture et sous-préfecture.
- sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante :  
<http://www.puy-de-dome.pref.gouv.fr>

En application de l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relatif aux modalités de communication des documents administratifs, toute personne demandant copie d'un document administratif peut obtenir cette copie :

- soit sur papier ;
- soit sur support informatique ;
- soit par messagerie électronique.

# SOMMAIRE

<b>CONCOURS ET RECRUTEMENTS</b>
---------------------------------

**Direction des Ressources Humaines et de la Mutualisation Interministérielle. Bureau des Ressources Humaines**

**ARRETE N° 2012/00916/PREF63 du 03 mai 2012** relatif à l'ouverture d'un recrutement par la voie du PACTE d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2012 pour la Région Auvergne.

**ARRETE N° 2012/00917/PREF63 du 03 mai 2012** portant création de la commission de sélection pour le recrutement par la voie du PACTE d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2012 pour la Région AUVERGNE.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

12 / 00916

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET  
DE LA MUTUALISATION INTERMINISTÉRIELLE

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

**ARRÊTÉ N° 2012 / PREF 63 /**

relatif à l'ouverture d'un recrutement  
par la voie du PACTE  
d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe  
de l'intérieur et de l'outre-mer  
au titre de l'année 2012  
pour la Région AUVERGNE

LE PRÉFET DE LA REGION AUVERGNE  
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er :** Est autorisée, au titre de l'année 2012, l'ouverture d'un recrutement par la voie des Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour le recrutement d'adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer.

**ARTICLE 2 :** Le nombre de places offertes est fixé à **un poste** pour la Préfecture de la région Auvergne, Préfecture du Puy-de-Dôme, à la **Sous-Préfecture d'AMBERT**.

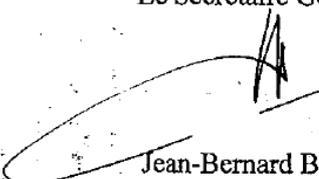
**ARTICLE 3 :** Les candidats retirent et déposent les dossiers de candidatures à l'ANPE – Pôle Emploi de leur lieu de domicile, à compter du vendredi 4 mai 2012 et jusqu'au **lundi 4 juin 2012, date de clôture des inscriptions** et terme de rigueur.

**ARTICLE 4 :** Seuls les candidats déclarés admissibles par la commission de sélection seront convoqués pour entretien.

**ARTICLE 5 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mai 2012

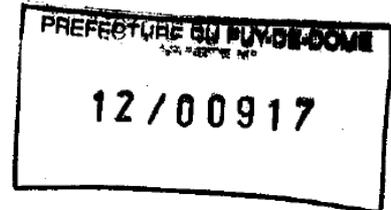
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

  
Jean-Bernard BOBIN



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PUY-DE-DÔME



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET  
DE LA MUTUALISATION INTERMINISTÉRIELLE

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

**ARRÊTÉ N° 2012 / PREF 63 /**

**Portant création de la commission de sélection  
pour le recrutement par la voie du PACTE  
d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe  
de l'intérieur et de l'outre-mer  
au titre de l'année 2012  
pour la Région AUVERGNE**

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE  
PREFET DU PUY-DE-DOME  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er :** Il est créé, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, une commission de sélection pour le recrutement par la voie des Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer.

**ARTICLE 2 :** Cette commission est composée comme suit :

Président :

- M. Frédéric OUDIN, Directeur de la mission locale Livradois-Forez à AMBERT

Membres :

- M. Eric VRIGNAUD, Sous-Préfet d'AMBERT

- Mme Maryline GAYET, Directrice des ressources Humaines et de la Mutualisation Interministérielle

- M. René MEYZONET, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture d'AMBERT

- Mme Catherine LUCQUIN, Directrice de Pôle Emploi AMBERT

**ARTICLE 3 :**

La date de réunion du jury de la commission pour la sélection des candidatures est fixée au mercredi 6 juin 2012.

L'audition des candidats retenus aura lieu le lundi 18 juin 2012.

**ARTICLE 5 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mai 2012

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by several vertical strokes and a horizontal line extending to the right.

Jean-Bernard BOBIN